



CONSULAT GENERAL DE MONACO  
MADAGASCAR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Antananarivo, le 18 septembre 2020

*Soutien du Gouvernement Monégasque aux associations locales*

Tous les ans depuis 2005, la Direction de la Coopération Internationale Monégasque alloue un montant spécifique au Consulat afin de contribuer au financement d'une dizaine de projets sociaux sélectionnés selon leur pertinence et leur soutenabilité. Ce programme consiste à soutenir financièrement des structures locales oeuvrant dans les secteurs de l'enfance vulnérable et l'éducation.



[www.madagate.org](http://www.madagate.org)



CONSULAT GENERAL DE MONACO  
MADAGASCAR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Antananarivo, le 18 septembre 2020

*Soutien du Gouvernement Monégasque aux associations locales*

Tous les ans depuis 2005, la Direction de la Coopération Internationale Monégasque alloue un montant spécifique au Consulat afin de contribuer au financement d'une dizaine de projets sociaux sélectionnés selon leur pertinence et leur soutenabilité. Ce programme consiste à soutenir financièrement des structures locales oeuvrant dans les secteurs de l'enfance vulnérable et l'éducation.

L'année 2020, la somme de 15.000 € a été répartie entre 14 structures en fonction de leurs besoins respectifs :

- 14.000.000 Ariary divisés entre 3 associations se mobilisant pour la cause de l'enfance handicapée dont : 6.000.000 Ariary à l'association « Autisme Madagascar », 4.000.000 Ariary au Centre SAMMYO ainsi que 4.000.000 Ariary à la Maison de la Charité « Padre Pio », afin de contribuer à la tenue de sensibilisations communautaires et au fonctionnement de ces centres ;
- 42.389.000 Ariary partagés entre 10 structures s'attendant au domaine de l'enfance en situation de précarité avec une attention particulière pour :
  - o les mineurs en détention : 4.500.000 Ariary à l'Association « Grand Dignement » et 3.490.000 Ariary à l'ONG Sentinelles pour la réalisation de formations et la prise en charge médicale des enfants dans les différents centres pénitentiaires ;
  - o les orphelins ou enfants abandonnés : 4.000.000 Ariary à l'ONG Mamony et 5.000.000 Ariary à l'Association « Maisons des Enfants », 4.000.000 Ariary à l'Association « At home », 4.521.000 Ariary à l'Akany Avoko Ambohidratrimo et 3.240.000 à l'Akany Avoko Faravohitra afin de prendre part au paiement de leurs dépenses de fonctionnement et à l'extension de leurs activités pour devenir autonomes ;
  - o les enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale : 4.608.000 Ariary à l'Association des Organisations pour l'Éducation et la Récupération Nutritionnelle (ASERN), 3.000.000 Ariary à l'Association Internationale des Chartes (AIC) et 4.000.000 Ariary à l'association « SEKOOOL Madagascar » dans le but de distribuer de manière continue un repas équilibré à la cantine scolaire de ces deux centres.
- 3.000.000 Ariary octroyés à l'École Primaire Publique (EPP) Faravohitra dans l'intention d'aménager la cour de l'école en terrain de sport pour la pratique du basketball et du football en milieu scolaire.

Contact presse :

Secrétariat : +261 20 22 356 83/ +261 20 22 311 09